



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040067

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/10/2023 15H15 C:000016 I:00933
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 03/10/2023 a 15H15

SDC RESIDENCE D'ASSAS A-B-C-I
C/O PMS
LASSIS IMMOBILIER
573 AVENUE DU PERE SOULAS
34090 MONTPELLIER

IMMEUBLE : RESIDENCE D'ASSAS
17 AVENUE D'ASSAS
Bâtiments A/B/C/I
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 08 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 17 AVENUE D'ASSAS - MR LASSIS SUR PLACE
MOTIF : CURAGE DES RESEAUX EP
Donneur d'ordre : M. M. LASSIS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

LE 11/10/2023 A 08H00
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

REPERAGE ET MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EP EXTÉRIEUR SUR 60ML
POMPAGE AU NIVEAU DU REGARD EN AMONT DU PUIT (300L)
ENLEVEMENT DES RACINES ET TERRES
A REPROGRAMMER POUR METTRE UN COLLIER DE PRISE EN CHARGE POUR METTRE LE
MANOMETRE DE PRESSION APRES LA SOUPAPE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI

LE 15/11/2024
RECUP DES ACCES AU SYNDIC. ENLEVEMENT DES RACINES ET TERRE AU NIVEAU DU
REGARD INDIQUÉ. IL Y EN A TOUJOURS ET SONT IMPOSSIBLE A EXTRAIRE A LA
MAIN COMME INDIQUÉ LORS DE LA PRÉCÉDENTE INTERVENTION. DEPOSE DES ACCES
AU SYNDIC.

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040067

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B		1	165,99
				331,98
		TOTAL H.T.		331,98
		T.V.A. a 10,00%		33,19
		TOTAL T.T.C.En EURO		365,17

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN